

Intervention de Fabienne Renaud

Fabienne Renaud, conseillère régionale, déléguée à l'Économie Sociale et Solidaire

Savoir d'où l'on vient

L'Économie Sociale et Solidaire n'existait pas à la région. Tout était à créer à commencer par le positionnement de l'Économie Sociale et Solidaire dans la « commission action économique ». Le Conseil Régional a souhaité lui donner la même place que le développement industriel, l'agriculture, le tourisme ou l'artisanat.

Manque de finances

Ce qui manque le plus aux entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire ce sont les finances. C'est une économie qui ne redistribue pas aux actionnaires et ne rétribue pas pour les actions qu'elle fait. Les structures sont en demande de soutien lors de la création mais aussi de leur développement.

Rôle du Conseil Régional

Le Conseil Régional a lancé deux études pour le financement solidaire en partenariat avec la caisse des dépôts et de consignation. L'une concerne les prêts à taux-zéro pour soutenir la création d'entreprises et l'autre sur le capital solidaire.

Le Conseil Régional veut considérer les associations comme des entreprises et leur accorder les mêmes aides que pour les autres.

Les élus sollicités pour ce colloque ont dû s'interroger sur le fait que l'Économie Sociale et Solidaire n'est pas leur spécialité mais qu'elle interpelle tout le monde. Plus on la vulgarisera plus on fera connaître ce secteur.

Le Conseil Régional cherche à donner la prime à l'employeur et l'entreprise responsable en posant la question de l'évaluation. Il y a une nécessité de rassemblement et de confortation des réseaux pour qu'ils soient de véritables interlocuteurs des pouvoirs publics.